



Je soussigné, Gaëtan BREE, représentant le **Groupe PAREDES**, 1 rue Georges Besse, 69740 GENAS déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Surchaussure PE et PP+PE

Référence :

935049

934809 / 934814

934988 / 934989

Satisfont aux exigences essentielles de santé et de sécurité Du Règlement EPI UE 2016/425 actuellement en vigueur en tant que

Equipements de Protection Individuelle de catégorie 1, protection contre les contacts prolongés avec de l'eau, pour risques mineurs seulement.

Fait à Genas, le 6 février 2023



Gaëtan BREE

Responsable Hygiène Sécurité Environnement